



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES

AFC de VERSAILLES

Chers adhérents,

**L' AFC DE VERSAILLES ORGANISE SA  
BOURSE AUX VÊTEMENTS D'AUTOMNE EN EXTÉRIEUR  
DU 12 AU 14 NOVEMBRE 2021  
À L'ÉCOLE BIENHEUREUX CHARLES DE FOUCAULD  
7 RUE DE CONDÉ À VERSAILLES.**

**La bourse aux vêtements d'automne est ouverte à tous pour la vente.**

Nous acceptons les vêtements hommes, femmes, enfants, les vêtements de grossesse.

**ATTENTION !**

**Les dépôts sont réservés aux adhérents des AFC des Yvelines.**

**Vous devrez obligatoirement enregistrer en ligne sur Internet les articles que vous souhaitez mettre en vente dans la limite de 30 articles.** La vente étant limitée à 30 articles par déposant, merci de privilégier surtout les vêtements d'enfants (jusqu'à 14 ans). Les articles ados-hommes-femmes sont possibles dans la limite de 10 articles sur les 30 articles autorisés au total.)

**Ne sont pas acceptés** les articles de puériculture, les accessoires, les chaussures.

En raison du contexte de cette organisation nous limitons à **100 déposants**.

L'AFC se réserve le droit de refuser tout article troué, usé, taché ou non en rapport avec la saison.

Nous vous demandons d'apporter des affaires pliées pour une optimisation du rangement et donc une meilleure vente.

**ORGANISATION DE LA BOURSE AUX VÊTEMENTS :**

dépôt : **vendredi 12 novembre** de 14h30 à 19h30

vente : **samedi 13 novembre de 9h à 20h**

**dimanche 14 novembre de 9h à 12h30** jour des **soldes à 50 %**

retour **dimanche 14 novembre** : récupération des invendus de 18h30 à 20h

**Il sera impératif de respecter les gestes barrières**

L'inscription se fait en 4 étapes.

**1<sup>ère</sup> phase : enregistrement en ligne**

Avant de les déposer, vos articles devront être obligatoirement enregistrés en ligne avant la clôture des inscriptions sur le site <http://www.afcdeversailles.org/braderie>. Un numéro de liste vous est attribué pour enregistrer vos articles et imprimer leurs étiquettes. Toute liste non étiquetée à l'arrivée sera refusée. Les étiquettes manuscrites seront refusées.

Les prix sont laissés à votre libre arbitre, restants dans un esprit de service et d'entraide.

Les prix sont en euros sans décimales !

**Vous pourrez enregistrer vos articles du mardi 13 octobre à midi jusqu'au vendredi 12 novembre 2021 à midi.** Après il sera trop tard pour modifier ou déposer une nouvelle liste.

Tous les articles seront **soldés à 50 %** le dimanche matin 14 novembre 2021 de 9h30 à 12h30.

**2<sup>e</sup> phase : étiquetage des articles :**

Une fois vos articles enregistrés sur le site <http://www.afcdeversailles.org/braderie> vous **imprimerez votre liste d'articles en deux exemplaires** :

- un exemplaire que vous apporterez lors du dépôt,
- le 2<sup>e</sup> exemplaire que vous garderez pour vous.

**Vous devez imprimer votre planche d'étiquettes** sur un papier épais type bristol ou plastifié que vous découperez et fixerez solidement à l'aide d'un lien (bolduc ou ficelle de cuisine ; exceptionnellement une épingle à nourrice peut être utilisée s'il n'y a pas d'autre solution).

Pour les chaussures merci de faire une seconde étiquette manuscrite et de la fixer avec du scotch sous la chaussure s'il n'y a ni bride ni lacets.

**Toute liste dont les vêtements ne seront pas étiquetés à l'arrivée à l'école Bx Charles de Foucauld, sera refusée. En aucun cas les étiquettes doivent être manuscrites ou modifiées une fois imprimées.** Elles pourraient être refusées car les informations ne correspondraient plus avec les données enregistrées.

### **3<sup>e</sup> phase : dépôt des articles :**

Il est impératif de déposer vos articles uniquement le **vendredi 12 novembre de 14h30 à 19h30** l'école Bienheureux Charles de Foucauld, 7 rue Condé à Versailles, lieu de la vente.

**Si vous ne souhaitez pas reprendre vos invendus le dimanche 14 novembre ils seront donnés à une association partenaire.**

Pour simplifier notre logistique NE PAS APPORTER D'ENVELOPPE TIMBRÉE ; 1 € sera prélevé sur le règlement de vos ventes.

*Rappel* : le jour du dépôt ne seront pris que les articles qui auront été préalablement enregistrés sur le site.

Pour vos dépôts nous vous proposons des créneaux horaires à respecter dans la mesure de vos possibilités afin d'écourter votre temps d'attente.

14h30	listes	PA001 à PA025
15h30	listes	QB026 à QB050
16h30	listes	RC051 à RC075
17h30	listes	SD076 à SD100

*Si vous n'avez pu venir dans les créneaux horaires conseillés nous pouvons vous accueillir de 14h30 jusqu'à 19h.*

### **4<sup>e</sup> phase : retour des invendus**

Vous devrez impérativement récupérer vos **articles** invendus le **dimanche 14 novembre** au même endroit **de 18h30 à 20h00 très précises**.

Tout sac non récupéré sera donné à une association partenaire.

Cette bourse est entièrement bénévole.

**L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'un objet déposé.**

**TOUT ARTICLE VENDU NE SERA NI REPRIS NI ÉCHANGÉ.**

Il sera retenu 20 % sur les ventes au profit de familles soutenues par les AFC.

PS : nous recherchons des bonnes volontés (voitures et bras) pour le transport et l'installation du matériel le vendredi 12 novembre après-midi et le dimanche 14 novembre pour le rangement, le transport et le stockage du matériel (merci de nous joindre par téléphone).

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter Catherine de Berny au 06 61 87 50 75 et pour toute question technique sur Internet joindre Jean-Marie Castex au 06 12 18 78 42.

Pour adhérer à l'AFC de Versailles : <https://felix.afc-france.org/espace-adherent/login>